Image not found or type unknown

Accès au dossier de divorce de mes parents

Par **Mlaure**, le **11/03/2010** à **10:18**

Bonjour,

Mes parents sont divorcés depuis 1971, ma mère a étè condannée pour abandon de famille, suite à une enquête de gendarmerie, notre garde a était confier à mon père.Je souhaiterai avoir accès au dossier complet de divorce ainsi qu'à l'enquête de gendarmerie. Est possible ou faire la demande.
Merci
marie-laure VIETTE

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés